LA VILLE DE FREDERICTON

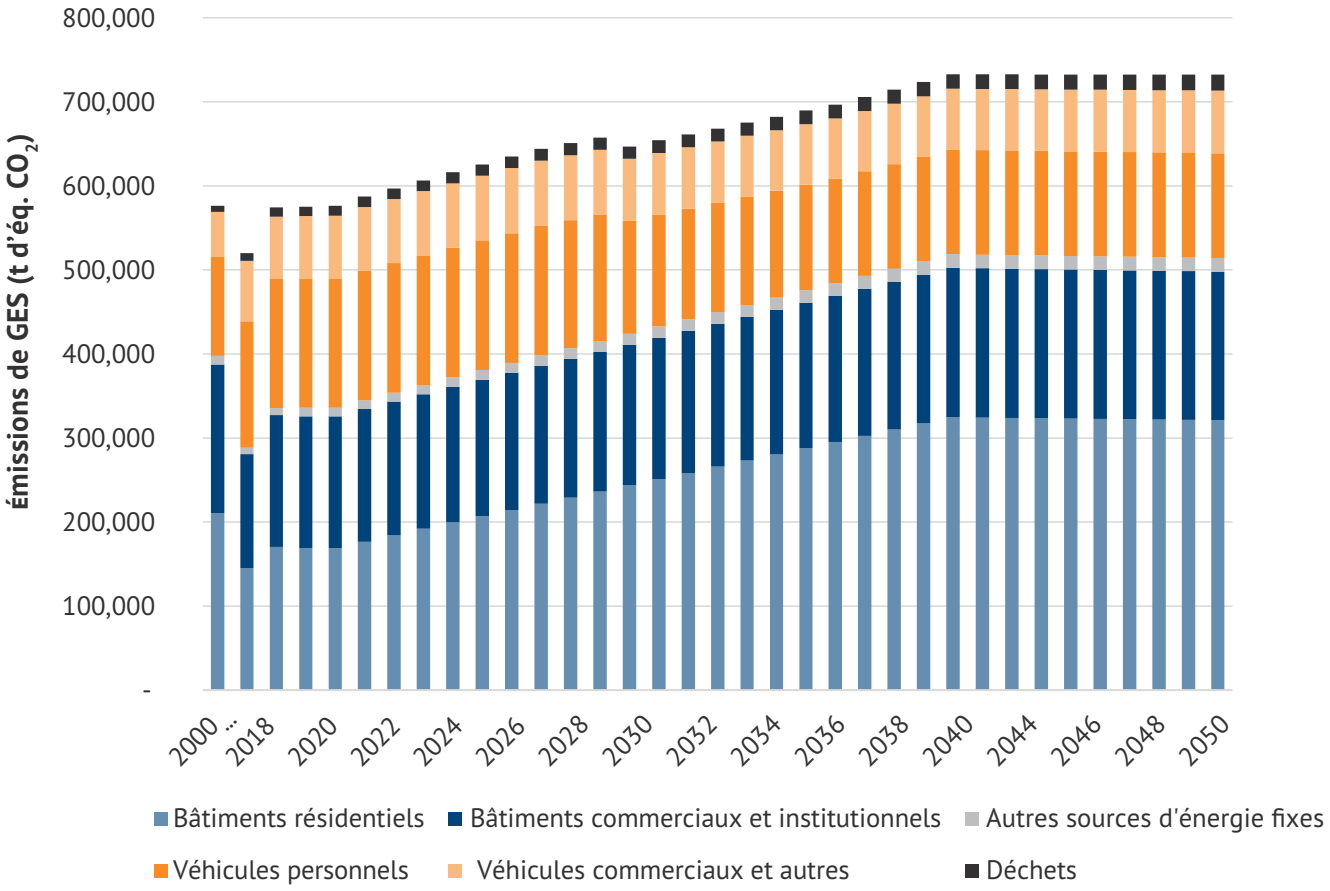
# SYNOPSIS DU PLAN COMMUNAUTAIRE D'ÉNERGIE ET D'ÉMISSIONS À L'INTENTION DES CITOYENS



Fredericton

En 2018, les scientifiques et les décideurs politiques du monde entier sont parvenus à un accord selon lequel, pour réduire de manière substantielle les risques et les impacts liés au changement climatique, les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) doivent être considérablement réduites pour limiter la hausse des températures mondiales au-delà de 1,5°C. Partout dans le monde, des communautés, des villes et des villages ont réagi en déclarant une urgence climatique, en reconnaissant la nécessité de prioriser l'action climatique et en s'efforçant de réduire les émissions de GES d'au moins 80 % par habitant d'ici 2050. La Ville de Fredericton a déjà vu les impacts liés au changement climatique – une augmentation du nombre de vagues de chaleur, de phénomènes météorologiques extrêmes et de changements dans les régimes de précipitations ont été observés au cours des dernières années. Les projections climatiques pour les 50 à 80 prochaines années indiquent que Fredericton peut s'attendre à des augmentations encore plus importantes des températures saisonnières, à des changements dans les régimes de précipitations et à une augmentation du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes. Sur le terrain, ces changements signifient une plus grande probabilité d'incendies de forêt, d'inondations et de vents qui peuvent entraîner des interruptions de service, des dommages aux biens privés et publics, des urgences publiques et des évacuations. Reconnaissant la responsabilité de réagir aux causes et aux impacts liés au changement climatique, la Ville de Fredericton a élaboré un plan communautaire d'énergie et d'émissions (PCEE) afin d'accroître la résilience de la Ville face au changement climatique et d'assurer la transition de Fredericton vers un avenir écoénergétique et à faible émission de carbone. Le PCEE fournit un plan pour ralentir les impacts liés au changement climatique en réduisant les émissions de GES, avec un objectif de réduction des émissions de GES par habitant de 80 % par habitant d'ici 2050 (par rapport aux niveaux de 2000). En se basant sur la croissance démographique prévue, le PCEE a déterminé que si la Ville et la collectivité locale ne prennent pas de mesures, les émissions de GES de Fredericton devraient atteindre 741 000 tonnes d'ici 2050, soit une augmentation de 16 % par rapport aux niveaux de 2000.

## Prévision des émissions de GES selon le scénario du statu quo



L'élaboration du PCEE a évolué au cours de l'année civile 2020 et a nécessité une combinaison de recherches sur les politiques et les bonnes pratiques, l'achèvement de l'inventaire des GES de Fredericton et la prévision des GES jusqu'en 2050, ainsi que la contribution du personnel, des intervenants et du public sur les mesures que la municipalité pourrait prendre pour réduire les émissions de GES. De nombreuses parties prenantes ont été invitées à participer à deux ateliers à l'automne 2020 afin de donner leur avis sur les objectifs et d'aider à identifier les actions et les partenaires clés. Un sondage en ligne organisé à l'automne 2020 a permis d'évaluer le soutien du public à diverses stratégies de haut niveau dans les domaines du transport, de l'utilisation des sols, des bâtiments, de l'énergie et des déchets solides. Les conversations qui ont eu lieu et les commentaires reçus dans le cadre de ce programme d'engagement ont permis d'élaborer le PCEE. Le PCEE a été rédigé en décembre 2020 et révisé par le personnel municipal en janvier 2021.

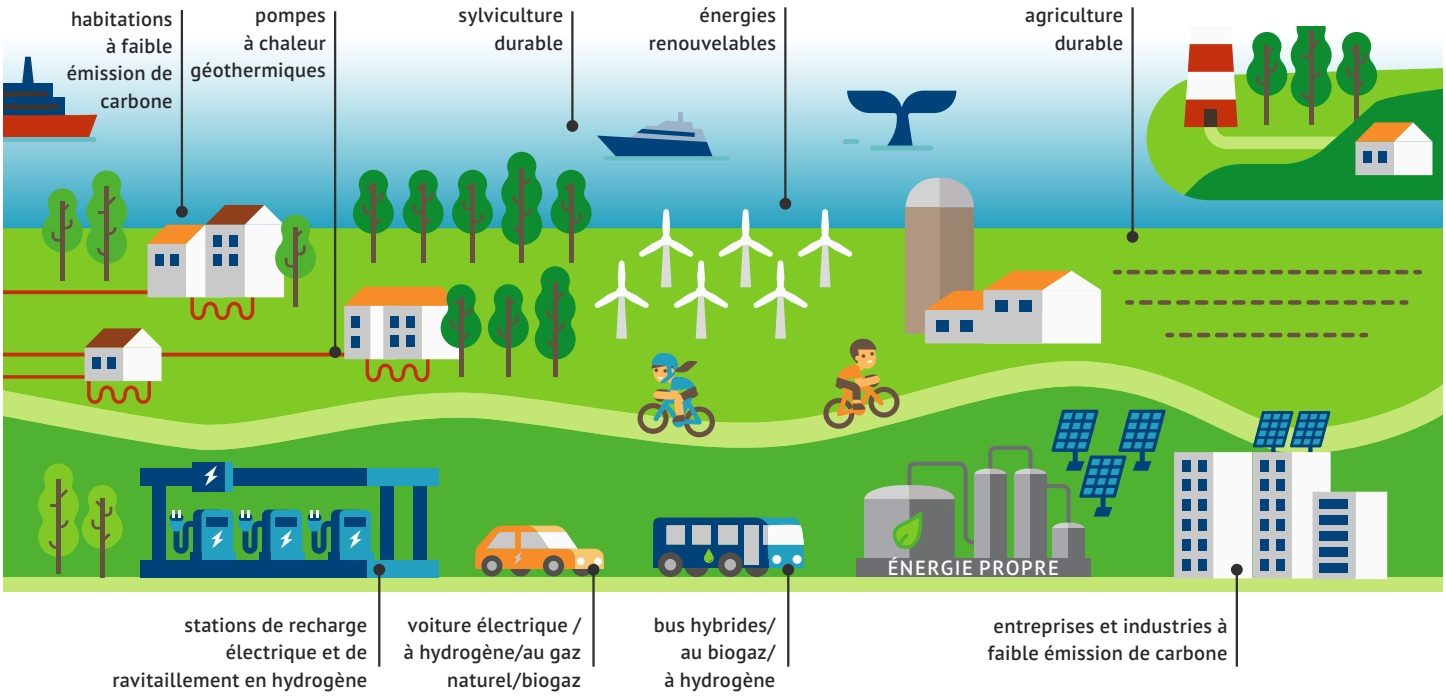
Bien que la municipalité ait donné la priorité à la réduction des émissions de GES au cours des 20 dernières années, le PCEE accorde une attention renouvelée à la réduction des GES pour la ville. Le PCEE est à la fois un plan d'action et un plan stratégique. En tant que plan d'action, il définit un certain nombre de mesures qui peuvent être prises par le personnel, les résidents et les partenaires de la Ville au cours des dix prochaines années pour atteindre les réductions de GES visées. En tant que plan stratégique, la vision, la mission, la cible de réduction des GES et les objectifs du PCEE donnent une orientation générale relative à la prise de décision future sur les initiatives à poursuivre. Les objectifs visés sont l'aménagement des quartiers, la mobilité, l'économie, les bâtiments efficaces, l'approvisionnement en énergie à faible teneur en carbone, la gestion des déchets, et le leadership de la Ville et des habitants de Fredericton.

## VISION DU PCEE → MISSION DU PCEE → CIBLE PCEE

**Fredericton est une communauté à l'avant-garde de la transition vers un avenir économe en énergie et à faible émission de carbone.**

**Le rôle de la Ville dans la réalisation de cette vision est de catalyser l'action communautaire en utilisant les outils du gouvernement local pour promouvoir et soutenir l'action sur l'efficacité énergétique et la conservation, et ainsi augmenter la résilience de la ville au changement climatique.**

**À cette fin, la Ville a fixé un objectif de réduction des émissions de GES par habitant de 80 % par habitant d'ici 2050 (par rapport à 2000).**



# LE PLAN COMMUNAUTAIRE D'ÉNERGIE ET D'ÉMISSIONS EN UN COUP D'ŒIL

## BÂTIMENTS

- Tous les bâtiments commerciaux, institutionnels et résidentiels nouvellement construits sont hautement efficaces sur le plan énergétique et fonctionnent au moyen de sources de combustible à faible teneur en carbone ou sans carbone. Les promoteurs profitent de programmes d'incitation simplifiés et construisent selon des normes d'efficacité énergétique qui vont au-delà du dernier Code national de l'énergie pour les bâtiments et du Code national du bâtiment.
- Les bâtiments existants de la ville sont très efficaces sur le plan énergétique. D'ici 2030, le taux annuel actuel d'amélioration de l'efficacité énergétique de la ville aura au moins doublé, et les améliorations en matière d'énergie et de GES deviendront un élément central de la rénovation de chaque bâtiment.

## UTILISATION DES TERRES

- L'orientation future de la planification de la Ville et les décisions du conseil concernant les terres sont conformes à l'orientation et à l'engagement prévus en matière de réduction des GES et d'efficacité énergétique. La Ville planifie et développe des quartiers accessibles, utilisant des carburants à faible teneur en carbone ou sans carbone, et gérant la consommation d'énergie par le biais de la conception.

## TRANSPORT

- Grâce à une planification intelligente de l'utilisation des terres et à l'adoption de méthodes de transport actif abordables, pratiques et sûrs.
  - Tous les nouveaux plans communautaires donnent la priorité aux piétons et aux cyclistes, et les plans existants sont adaptés en conséquence.
  - La Ville réduit le nombre de déplacements en véhicule à passager unique, et on observe une augmentation significative du nombre de résidents qui choisissent d'utiliser le transport en commun, la marche et le vélo (par rapport aux niveaux de 2016). La Ville a établi des objectifs de réduction de la longueur moyenne des déplacements en véhicule personnel, de transport actif et d'utilisation du transport en commun d'ici 2025.
  - La Ville réduit les déplacements en véhicule et les émissions de GES qui y sont associées. Elle dispose d'un réseau complet de voies piétonnes et cyclables reliant les résidents aux zones commerciales et d'activités.

## DÉCHETS SOLIDES

- La municipalité met en œuvre un plan stratégique visant à réduire la quantité de déchets solides produits par les résidents et les entreprises de la ville. Les habitants réduisent la production de déchets par la promotion des 6 « R » de la gestion des déchets (repenser, réduire, réutiliser, recycler, récupérer et gestion des résidus).

## ÉNERGIE ALTERNATIVE

- Localement, la collectivité réduit l'intensité carbonique de son portefeuille énergétique par l'adoption de systèmes locaux d'énergie renouvelable. La Ville réalise une évaluation des énergies alternatives afin de déterminer les quartiers ou les points chauds où l'on pourrait utiliser des systèmes photovoltaïques, des microréseaux, la récupération de la chaleur résiduelle et des systèmes énergétiques collectifs.

## ÉCONOMIE LOCALE

- Soutenir et mobiliser les entreprises locales, les universités, les collèges et les organismes de proximité à but non lucratif dans la transition vers une économie à faible émission de carbone. Une stratégie d'économie verte est incluse dans la nouvelle stratégie de développement économique.

## SENSIBILISATION ET FINANCEMENT

- La collectivité locale a pris en charge son empreinte carbone personnelle. Il existe un financement stable pour les initiatives visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle locale.

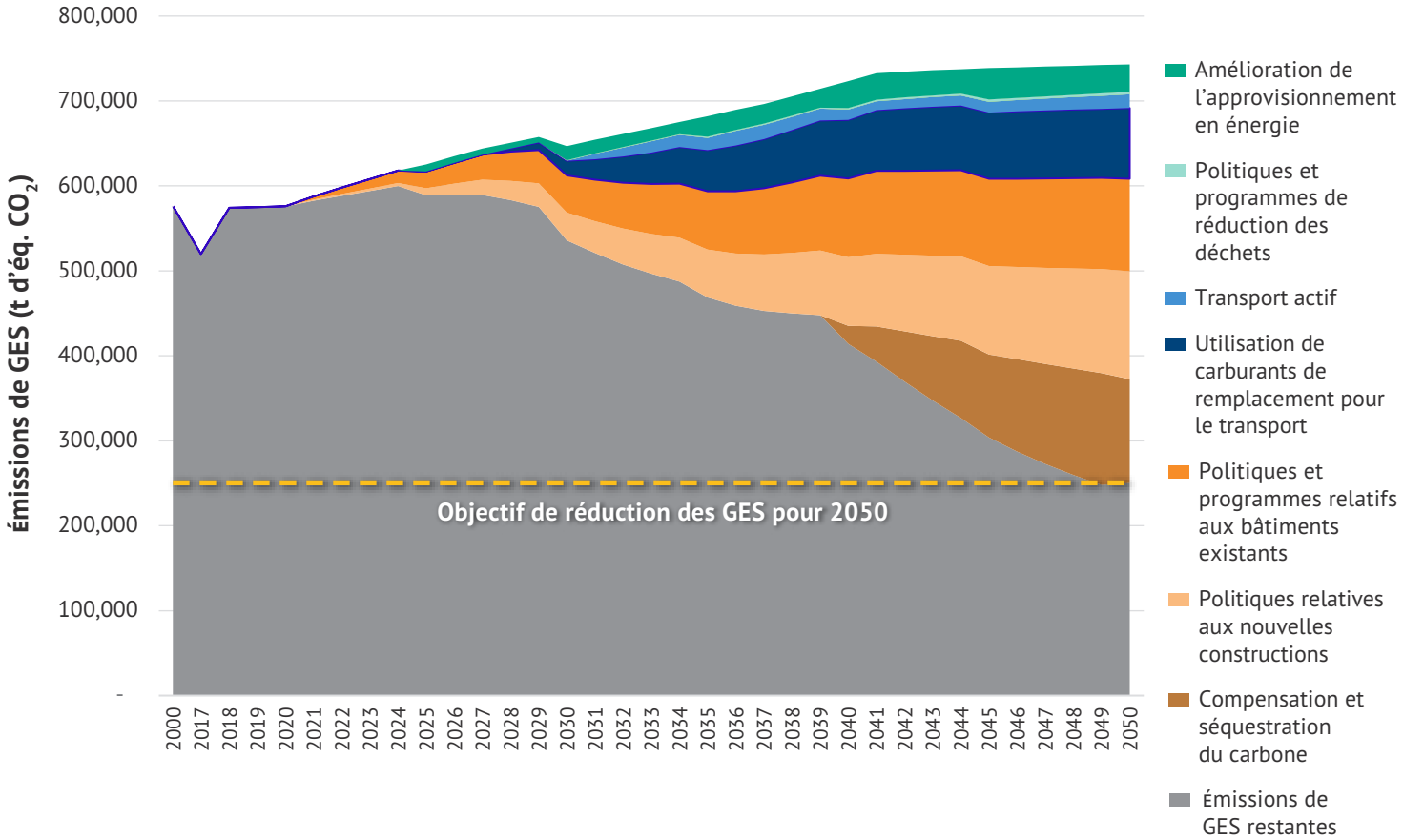
## LEADERSHIP MUNICIPAL

- La Ville est un chef de file en matière d'action sur le changement climatique.

Bien que de nombreux facteurs influenceront le comportement et les actions de la population de Fredericton au cours des 30 prochaines années - et en fin de compte la trajectoire des émissions de GES à l'échelle locale, l'atteinte de l'objectif de 80 % par habitant nécessitera des codes énergétiques des bâtiments plus stricts, l'écologisation continue du système énergétique du Nouveau-Brunswick et l'adoption rapide de formes de transport dégageant moins de GES. L'élimination du carbone de l'atmosphère par l'utilisation de crédits d'énergie renouvelable (CER) ou l'achat de compensations de carbone fera probablement partie du portefeuille de réduction du PCEE dans les années à venir; les détails de ces outils de réduction devant être définis au besoin après 2030. Le message clé est que la réalisation de réductions importantes des émissions de GES exigera un leadership fort et une action concertée de la part de la Ville, des paliers supérieurs de gouvernement et des entreprises et organisations locales, ainsi que des changements de style de vie de la part de tous les résidents de Fredericton.

Les stratégies et actions proposées par le PCEE pour les dix prochaines années englobent un large éventail d'approches, allant des campagnes de sensibilisation à l'augmentation des règlements et des normes au fil du temps, en passant par des sources de financement potentielles nouvelles et existantes. Ces actions et stratégies compléteront les initiatives existantes et mettront Fredericton sur la voie de son objectif de réduction des GES pour 2050. Il est prévu que ces stratégies et actions soient priorisées et mises en œuvre de façon opportuniste (p. ex. certaines circonstances peuvent accélérer une action particulière, comme la disponibilité d'un nouveau financement) et qu'elles soient régulièrement examinées et mises à jour. Toute action ayant des implications financières sera examinée et approuvée par les cadres supérieurs et le conseil.

## Prévision des émissions de GES



Le PCEE complète et soutient les principaux plans de la Ville, notamment le Plan municipal, le Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) et le Plan d'énergie et d'émissions. La synchronisation de la mise en œuvre de ces plans permettra à la Ville de réduire les émissions de GES, tout en créant une communauté plus vivable et résiliente aux impacts liés au changement climatique. La préparation du PCEE est la première étape de Fredericton vers la réduction des émissions de GES à l'échelle locale de 80 % par habitant d'ici 2050. Il s'agit d'une vision tournée vers l'avenir de la réduction des émissions de GES à Fredericton, qui sera traitée comme un document vivant, destiné à être mis à jour et révisé au fur et à mesure de l'apparition de ressources, de nouvelles sciences et de nouvelles technologies.

| ACTION | DOMAINES D'OBJECTIFS | CHEF DE DÉPARTEMENT |
|---|---|---|
| **EN COURS : 2020 et au-delà** | | |
| Intégrer les lignes directrices de la Ville en matière de conception des rues dans la planification des transports, la planification des infrastructures et les plans et processus de conception urbaine. | | Planification et développement |
| Poursuivre la mise en œuvre de projets d'investissement dans les trottoirs, les services aux piétons, les transports en commun, les routes et les pistes cyclables qui encouragent le passage à des modes de transport actifs, comme indiqué dans le plan de raccordement des transports actifs. | | Ingénierie et opérations |
| Lancer des campagnes de marketing social de proximité axées sur les déchets.<br><br>(p.ex., pas de courrier indésirable, achats intelligents, programme Love Food Hate Waste de Metro Vancouver, réduction de la contamination dans le recyclage) | | Ingénierie et opérations |
| Continuer à promouvoir les programmes de compostage domestique. | | Ingénierie et opérations |
| Utiliser la plateforme Parlons-en Fredericton et le lancement de l'initiative environnementale de la Ville.<br><br>Tableau de bord pour fournir des renseignements actualisés sur l'avancement des plans, et continuer à impliquer les résidents et leur permettre de donner leur avis. | | Services généraux |
| Élaborer une stratégie de communication complète qui mette en évidence les avantages de la mise en œuvre du PCEE, comme les avantages économiques et les avantages découlant de la résilience des populations. | | Services généraux |
| Piloter les nouvelles technologies dans les actifs appartenant à la Ville afin d'évaluer leur pertinence quant à leur application dans l'ensemble de l'espace public local. | | Ingénierie et opérations |
| Réviser et mettre à jour le PCEE tous les 3 à 5 ans. | | Services généraux |
| Révision de l'objectif GES du PCEE en 2030 | | Services généraux |
| **PHASE UN : 2021—2022** | | |
| Préconiser l'adoption par la province du Code national de l'énergie pour les bâtiments et du Code national du bâtiment. | | Services généraux |

| ACTION | DOMAINES D'OBJECTIFS | CHEF DE DÉPARTEMENT |
|---|---|---|
| S'assurer que les nouvelles politiques de construction et les exigences du code sont soutenues par l'investissement dans le développement de processus, d'outils et de formations en matière de conformité pour le personnel et les demandeurs avant l'entrée en vigueur du Code national de l'énergie pour les bâtiments et du Code national du bâtiment. |  | Planification et développement |
| Mettre sur pied un comité sur les bâtiments écologiques avec le personnel, les promoteurs et l'association de l'industrie de la construction pour aider à faire avancer et à soutenir l'élaboration de politiques et de programmes sur les bâtiments écologiques. Cela pourrait également inclure l'organisation d'ateliers qui examinent les méthodes de construction à énergie zéro et les meilleures pratiques, les produits de construction écologiques et les possibilités de rénover et de concevoir des bâtiments plus durables et plus efficaces sur le plan énergétique. |  | Services généraux |
| Soutenir la formation du personnel municipal afin qu'il acquière des compétences propres aux bâtiments à énergie zéro et aux systèmes d'énergie renouvelable. |  | Services généraux |
| Travailler avec Énergie NB et RNCan pour encourager les propriétaires de bâtiments commerciaux à utiliser un gestionnaire de portefeuille pour suivre la consommation d'énergie et les frais de demande. Encourager les propriétaires d'immeubles à accéder au financement de l'analyse comparative, de la vérification et de la modernisation par l'entremise d'Énergie NB, et étudier le financement supplémentaire auquel la Ville pourrait accéder en passant par RNCan et d'autres sources afin de subventionner davantage les projets d'efficacité commerciale. |  | Services généraux |
| Demander à la province de fournir des données sur l'immatriculation des véhicules propres à la Ville afin d'améliorer les estimations des émissions de gaz à effet de serre et d'éclairer l'élaboration de politiques connexes visant à encourager le changement de carburant et le comportement des conducteurs. |  | Ingénierie et opérations |
| Travailler avec la communauté d'entrepreneurs locaux et des structures comme Google, afin d'améliorer les estimations de la distance parcourue par les déplacements à l'intérieur de la ville et les déplacements transfrontaliers, et prendre en compte l'élaboration de la distance moyenne des déplacements en véhicule personnel et d'objectifs en matière de transport actif. |  | Services généraux |
| Établir et intégrer des objectifs liés au transport - c'est-à-dire la distance moyenne des déplacements en véhicule personnel et le transport actif - dans les documents de planification des transports et de l'aménagement du territoire de la Ville. |  | Ingénierie et opérations |
| Entamer des discussions régionales sur le développement de lignes express de transport en commun et de programmes d'incitation entre les centres-villes afin de réduire l'utilisation des véhicules à passager unique. |  | Ingénierie et opérations |
| Mettre en œuvre un programme de collecte d'informations auprès du personnel municipal afin d'identifier et d'évaluer les obstacles auxquels les employés municipaux sont confrontés (ou pensent l'être) dans leurs efforts pour mettre en œuvre des programmes et des politiques de transport durable. |  | Services généraux |
| Encourager la province et les services publics à réaliser une étude sur l'adoption du marché des véhicules électriques (VE) afin de mieux comprendre la demande locale prévue pour les véhicules électriques; les besoins des utilisateurs; les obstacles; le coût de la mise en œuvre d'un tel programme pour la Ville et les autres intervenants; les mesures incitatives les plus avantageuses et les modifications au règlement habilitant. |  | Services généraux |
| Augmenter le nombre d'installations de stationnement et d'entretien des vélos sécurisées et protégées mises à la disposition du public dans la ville. Le cas échéant, améliorer les normes et les exigences en matière de stationnement pour bicyclettes hors rue dans les nouveaux aménagements. |  | Ingénierie et opérations |

| ACTION | DOMAINES D'OBJECTIFS | CHEF DE DÉPARTEMENT |
|---|---|---|
| Travailler avec le milieu des affaires local pour développer/adopter des plateformes technologiques intermodales ou mixtes pour les déplacements domicile-travail (p. ex., des applications) qui permettent aux utilisateurs de planifier des trajets utilisant plusieurs modes (transport en commun, covoiturage, vélo en libre-service, services de transport à la demande et services de navettes) et promouvoir les programmes existants (p. ex., Villes de sentiers). |  | Services généraux |
| Travailler avec des partenaires locaux pour développer ou fournir un programme d'éducation à la sécurité à vélo afin d'enseigner aux conducteurs et aux cyclistes les lois, les protocoles de conduite, les itinéraires, les conseils de sécurité et les manœuvres d'urgence. |  | Services généraux |
| Travailler avec des partenaires locaux pour développer et soutenir des initiatives sur le lieu de travail et dans les écoles, encourageant des modes de déplacement plus durables et efficaces. |  | Services généraux |
| Explorer et soutenir les initiatives de micromobilité (p. ex., vélo en libre-service). |  | Ingénierie et opérations |
| Encourager les programmes de télétravail et les horaires de rechange. |  | Services généraux |
| Étudier la possibilité de fermer certaines rues à la circulation automobile à certaines heures ou certains jours de la semaine (de 6 h à midi) pour soutenir les programmes de transport actif. |  | Services généraux |
| Rassembler et promouvoir les renseignements sur les programmes existants qui soutiennent les améliorations de l'efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux. |  | Planification et développement |
| Embaucher un gestionnaire de l'énergie pour les entreprises et la collectivité afin d'aider la Ville à passer de la vision à la mise en œuvre du PCEE en s'attaquant aux divers obstacles identifiés. Tirer parti des subventions disponibles pour soutenir ce poste. |  | Services généraux |
| Consacrer des fonds de fonctionnement annuels permanents pour permettre la mise en œuvre du PCEE. |  | Services généraux |
| Intégrer les mesures de performance de l'action climatique dans le processus budgétaire annuel de la municipalité. |  | Services généraux |
| Mettre en place un programme d'éducation pour améliorer la capacité du personnel à gérer l'énergie et les GES dans leur prise de décision quotidienne. |  | Services généraux |
| Mettre à jour le plan municipal pour l'aligner sur le PCEE des entreprises et de la collectivité locale. |  | Planification et développement |
| **PHASE DEUX : 2023—2024** | | |
| Rassembler et communiquer des renseignements sur les programmes existants et les possibilités concernant les énergies alternatives et renouvelables. Distribuer via le processus de permis de construire. |  | Planification et développement |

| ACTION | DOMAINES D'OBJECTIFS | CHEF DE DÉPARTEMENT |
|---|---|---|
| Travailler avec Énergie NB, l'Association des courtiers en immeubles et d'autres partenaires pour explorer un programme pilote d'étiquetage énergétique (au moment de la vente) pour les maisons résidentielles et explorer les options pour les immeubles multifamiliaux. À partir de l'étude pilote, élaborer des recommandations pour mieux soutenir le marché local, tout en favorisant la conservation des maisons anciennes. |  | Services généraux |
| Demander à la province de modifier la *Loi sur l'urbanisme* et la *Loi sur les municipalités* afin de permettre aux villes du Nouveau-Brunswick de tenir compte des exigences en matière de conservation de l'énergie et de l'eau, d'efficacité et de réduction des GES dans les lignes directrices des zones de permis d'aménagement (ZPA). |  | Services généraux |
| Mettre à jour le plan officiel afin de refléter les recommandations faites dans ce plan. |  | Planification et développement |
| Élaborer des politiques « douces » pour le rezonage et l'aménagement qui encouragent la planification, la conception et l'aménagement de bâtiments et de quartiers à énergie presque nulle (p. ex. l'établissement de plans directeurs intégrés en matière d'énergie et à énergie zéro). Bien qu'elles ne soient généralement pas contraignantes, ces politiques ont pour but d'indiquer aux promoteurs ce qui serait perçu de façon plus favorable dans une demande d'aménagement. |  | Planification et développement |
| Élaborer un mécanisme permettant d'évaluer les actifs d'infrastructure verte et les avantages de ces actifs pour la collectivité. |  | Planification et développement |
| Examiner les plans de permis d'aménagement et, le cas échéant, les mettre à jour pour s'assurer que les quartiers établissent des réseaux de voies cyclables et piétonnes qui complètent le plan directeur pour les transports actifs et comprennent une forte connectivité, une variété appropriée de types d'itinéraires, des pistes cyclables séparées et des installations de fin de trajet. |  | Planification et développement |
| Examiner l'intérêt de réaliser une étude pour évaluer la faisabilité des systèmes énergétiques collectifs dans les zones de développement clé. |  | Ingénierie et opérations |
| Mettre en œuvre des améliorations du réseau et entreprendre une planification afin d'augmenter le service de transport en commun ainsi que son utilisation (p. ex., nouveaux itinéraires, mesures de priorité au transport en commun, technologie à la demande, etc.) et la fluidité du trafic. |  | Ingénierie et opérations |
| Travailler avec les fournisseurs de services de covoiturage pour étudier la possibilité de mettre en place un programme pilote de covoiturage. |  | Services généraux |
| Mettre en place une infrastructure de recyclage dans les espaces et événements publics. |  | Loisirs, tourisme et engagement communautaire |
| Travailler avec des partenaires locaux pour promouvoir les réseaux d'échange/de revente de produits. |  | Ingénierie et opérations |
| Travailler avec les parties prenantes pour entreprendre une étude de préfaisabilité sur les énergies alternatives dans le but de comprendre où les occasions potentielles existent et identifier des zones/bâtiments spécifiques, et étudier les partenariats, le financement et les modèles de gouvernance pour faire progresser les systèmes potentiels d'énergie renouvelable, les microréseaux, la récupération de la chaleur résiduelle et les systèmes photovoltaïques. |  | Planification et développement |

| ACTION | DOMAINES D'OBJECTIFS | CHEF DE DÉPARTEMENT |
|---|---|---|
| Travailler avec les entreprises et les organisations locales pour promouvoir ou mettre en œuvre des programmes de réduction des déplacements domicile-travail (paiement du stationnement, allocations de transport en commun, covoiturage, installations de fin de trajet, semaines de travail comprimées ou flexibles, télétravail, etc.) |  | Services généraux |
| **PHASE TROIS : 2025-2027** | | |
| Étudier la possibilité d'établir un programme d'incitation et d'accélération pour les demandes de développement qui entreprennent et mettent en œuvre des plans directeurs intégrés en matière d'énergie (voir Utilisation des terres). Les mesures incitatives pourraient inclure des remises sur les permis de construire ainsi que des droits d'aménagement réduits. |  | Planification et développement |
| Examiner le zonage actuel et les règlements sur les droits d'aménagement afin de déterminer les stratégies de remplacement des combustibles à faible teneur en carbone, de conservation de l'énergie et d'efficacité énergétique, ainsi que les autres obstacles à la densification (p. ex. augmenter les normes de hauteur, éliminer les obstacles à l'utilisation des pavillons-jardins et des remises, etc.) et adapter les droits d'aménagement et les règlements en conséquence. Mettre en œuvre les changements de façon progressive ou dans le cadre d'une révision complète. |  | Planification et développement |
| Étudier la possibilité d'offrir des incitations pour encourager l'utilisation de toits verts et de toits blancs sur les grands bâtiments, et l'utilisation de systèmes d'énergie alternative. |  | Planification et développement |
| Étudier la faisabilité d'un règlement d'exonération fiscale en matière de revitalisation et d'autres outils et mesures incitatives pour aider les propriétaires et les gestionnaires de biens immobiliers à entreprendre des améliorations profondes en matière d'énergie et d'émissions de GES sur les bâtiments existants. |  | Planification et développement |
| Établir une politique alimentaire locale et des programmes de soutien qui favorisent un système alimentaire local et durable. Cela pourrait comprendre : Travailler avec des partenaires pour identifier des terrains pouvant accueillir des fermes urbaines et des jardins communautaires (et zoner en conséquence); Explorer les possibilités pour les résidents de cultiver des plantes comestibles sur les boulevards devant les maisons et le long des pistes cyclables; Développer un programme d'éducation/communication pour encourager la culture d'aliments locaux et les avantages qui en découlent (p. ex., la réduction des émissions, l'augmentation de la sécurité alimentaire, etc.); Travailler avec les municipalités voisines, les entreprises locales, les agriculteurs/producteurs, la chambre de commerce, etc. pour mettre en œuvre une campagne « acheter local » dans la région. Promouvoir les avantages de l'achat local sur les sites Internet, dans les magasins locaux, etc. |  | Planification et développement |
| Rechercher des fonds pour soutenir l'élaboration de stratégies distinctes d'amélioration de la consommation d'énergie des immeubles résidentiels, des immeubles résidentiels à haute densité et des immeubles institutionnels/commerciaux. Il est recommandé que ces programmes envisagent de parrainer/financer des audits énergétiques; simplifier le processus d'incitation (p. ex., remises sur les permis de construire, rationalisation du processus d'autorisation, etc.); donnent la priorité au financement et à la mise en œuvre de mesures d'intempérie pour les personnes à faible revenu; reconnaissent les obstacles à l'efficacité énergétique dans les bâtiments patrimoniaux; encouragent le remplacement du mazout par des combustibles à faible teneur en carbone ou sans carbone dans les bâtiments; établissent des exigences en matière d'étiquetage énergétique (p. ex. aux points de vente); établissent des partenariats avec les propriétaires et les gestionnaires immobiliers pour déterminer les outils de financement les plus convaincants en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux. |  | Services généraux |

| ACTION | DOMAINES D'OBJECTIFS | CHEF DE DÉPARTEMENT |
|---|---|---|
| Envisager d'intégrer des critères relatifs à la gestion des déchets issus des activités de démolition, de défrichage et de construction dans sa liste de contrôle du développement durable. Ces activités pourraient être encouragées en attribuant un système de notation à la liste de contrôle et en récompensant les promoteurs et les entrepreneurs au moyen de réductions des droits d'aménagement. |  | Ingénierie et opérations |
| Examiner la possibilité de développer des incitations financières qui peuvent soutenir les systèmes énergétiques collectifs, les microréseaux, la récupération de la chaleur résiduelle et le solaire photovoltaïque, comme des financements pour aider à entreprendre des études de faisabilité ou des prêts à faible taux d'intérêt permettant de soutenir les coûts d'investissement initiaux. Par exemple, supprimer les taxes foncières sur les technologies ou infrastructures renouvelables. |  | Planification et développement |
| Travailler avec la Chambre de Commerce pour identifier, cataloguer et profiler les entreprises vertes locales et les entreprises qui entreprennent des activités d'écologisation dans la ville, et développer un programme de reconnaissance. |  | Services généraux |
| Travailler avec des partenaires, notamment la Chambre de commerce, pour élaborer des communications présentant les atouts de la ville en tant que lieu de croissance de l'économie verte (p. ex. terrains prêts à l'investissement, volonté de trouver des infrastructures de soutien pour le chauffage urbain ou le réseau électrique intelligent), ainsi que des incitations et des programmes. |  | Services généraux |
| Étudier les coûts et les avantages de la création d'un fonds citoyen ou d'une entité à but non lucratif qui pourraient financer les améliorations de l'efficacité énergétique et les nouvelles caractéristiques des bâtiments dans l'espace public – p. ex., des subventions pour les groupes de proximité afin de mettre en œuvre des campagnes d'éducation et de sensibilisation et également obtenir des fonds pour rénover et améliorer les bâtiments et les installations. |  | Services généraux |
| Fournir un parrainage aux jeunes de la région pour qu'ils participent à des programmes qui développent le leadership en matière de durabilité. |  | Services généraux |
| **PHASE QUATRE : 2028-2030** | | |
| Envisager la mise en œuvre d'un programme de permis de stationnement préférentiel pour les programmes de covoiturage/VÉ par le biais de règlements de stationnement, d'exigences de zonage et de règlements municipaux favorables (p. ex. augmenter les coûts de stationnement pour les véhicules à passager unique fonctionnant aux combustibles fossiles). |  | Planification et développement |
| Mettre en œuvre des politiques pour les nouvelles constructions qui réduisent les exigences en matière de stationnement en échange d'une augmentation des places de stationnement réservées au covoiturage, aux véhicules électriques et aux vélos, ainsi que des initiatives de gestion de la demande associées. |  | Planification et développement |
| Étudier les possibilités de réduire les déchets produits dans la ville (p. ex. systèmes de paiement à la pièce et fréquence de collecte). |  | Ingénierie et opérations |
| Exiger l'évaluation de la récupération de la chaleur résiduelle des grands systèmes de réfrigération (comme les arénas, les épiceries) au sein des nouveaux grands projets. |  | Planification et développement |

# SYNOPSIS DU

# PLAN COMMUNAUTAIRE D'ÉNERGIE ET D'ÉMISSIONS

# À L'INTENTION DES CITOYENS



Fredericton

Your Environmental Trust Fund at Work

New Nouveau Brunswick CANADA

Votre Fonds en fiducie pour l'environnement au travail